

Fiche Annexe

Formation à distance et FNE Formation

FONDS NATIONAL POUR L'EMPLOI

Le Fonds National pour l'Emploi (FNE) – Formation est proposé aux entreprises qui, dans le cadre de cette crise sanitaire, voient leur activité varier à la baisse. Toute entreprise peut demander à bénéficier du FNE-Formation pendant les périodes d'inactivité des salariés afin de les former.

Les formations ont alors pour objectifs de faciliter la continuité de l'activité des salariés face aux transformations consécutives aux mutations économique, et/ou de favoriser leur adaptation à de nouveaux emplois en cas de changements professionnels dus à l'évolution technique ou à la modification des conditions de production.

L'instruction du 9/04 relative au renforcement du FNE-Formation dans le cadre de la crise du Covid-19 a été publiée en ce sens : voir [ICI](#).

Ce texte prévoit pendant la durée de la crise :

- la possibilité de mobiliser le FNE-Formation pendant l'activité partielle
- la prise en charge des frais pédagogiques à 100% par l'Etat dans la limite de 1500€ par salarié
- la simplification des demandes de subvention et de la contractualisation

Les dossiers de demande de subvention FNE-Formation sont instruits par les Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) et par les opérateurs de compétences (OPCO).

+ d'infos sur la page dédiée du site du ministère du travail : <https://travail-emploi.gouv.fr/emploi/accompagnement-des-mutations-economiques/appui-aux-mutations-economiques/article/conventions-de-fne-formation>

L'OFFRE DE FOAD D'OF'ESA

OF'ESA a créé une nouvelle offre de formations à distance pour les salariés permanents. Il s'agit d'actions courtes de 2 ou 3 jours :

1. Techniques de cadrage des appels téléphoniques
2. Aisance et efficacité téléphonique
3. Devenir formateur à distance
4. Maintenir sa relation client en temps de crise
5. Redéfinir sa stratégie commerciale et anticiper la reprise

Si les salariés intéressés par ces formations sont au chômage partiel, un financement FNE est possible.

Si vous êtes intéressés par ces formations, vous pouvez vous inscrire via le questionnaire [ICI](#).

Vous pouvez obtenir plus d'informations auprès des Délégués régionaux CHANTIER école :

Auvergne Rhône Alpes : contact.auvergne-rhone-alpes@chantierecole.org

Bourgogne-Franche-Comté : ac.lebastard@chantierecole.org

Bretagne : m.jouffe@chantierecole.org

Centre-Val de Loire : contact.national@chantierecole.org

Corse : contact.national@chantierecole.org

Grand Est : l.chery@chantierecole.org

Hauts de France : jl.lecomte@chantierecole.org

Ile de France : contact.iledefrance@chantierecole.org

Nouvelle Aquitaine : contact.nouvelle-aquitaine@chantierecole.org

Normandie : m.desse-baude@chantierecole.org

Occitanie : contact.occitanie@chantierecole.org & l.bonnanfant@inae-nouvelleaquitaine.org

Pays de la Loire : contact.paysdelaloire@chantierecole.org

Provence-Alpes-Côte-D'azur : e.huguenot@chantierecole.org

Martinique : contact.martinique@chantierecole.org

Océan Indien : contact.oceanindien@chantierecole.org

Guadeloupe : contact.guadeloupe@chantierecole.org